



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent des affaires autochtones et du Nord

INAN • NUMÉRO 128 • 1^{re} SESSION • 42^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le mercredi 7 novembre 2018

Présidente

L'honorable MaryAnn Mihychuk

Comité permanent des affaires autochtones et du Nord

Le mercredi 7 novembre 2018

• (1635)

[Traduction]

La présidente (L'hon. MaryAnn Mihychuk (Kildonan—St. Paul, Lib.)): Bienvenue à tous.

C'est un jour très sombre, mais conformément au paragraphe 108 (2) du Règlement, nous sommes ici pour discuter des infrastructures dans l'Arctique dans le cadre de notre étude sur les projets et stratégies d'infrastructures dans le Nord.

Nous accueillons des témoins de l'Association canadienne des prospecteurs et entrepreneurs, dont la grande conférence se tiendra au début mars, de même que M. Dean Proctor de la SSi Micro Ltd.

Bienvenue à chacun de vous à notre comité.

Vous avez jusqu'à 10 minutes pour faire vos exposés. Je crois que nous n'avons que deux exposés — au lieu des quatre que nous pensions avoir. Vous disposez d'un maximum de 10 minutes. Si vous terminez avant, nous aurons plus de temps pour vous poser des questions. Après vos exposés, nous entamerons les séries de questions des députés.

Avant de commencer, j'aimerais mentionner que nous sommes dans un processus de vérité et réconciliation. Cela veut dire comprendre la situation actuelle et prendre conscience des faits historiques et des nombreux problèmes auxquels le Comité s'efforce de remédier. Nous nous trouvons sur les terres non cédées des Algonquins, ici à Ottawa. Je vous encourage tous à souligner ce fait tout au long du processus de réconciliation.

Bienvenue à notre comité.

Il semble que ce soit l'Association canadienne des prospecteurs et entrepreneurs qui ouvre le bal. Vous pouvez partager le temps ou n'avoir qu'une seule personne qui parle. À vous de décider.

Mme Lisa McDonald (directrice exécutive par intérim, Association canadienne des prospecteurs et entrepreneurs): Merci beaucoup.

Bonjour, madame la présidente, et mesdames et messieurs les membres du Comité. Je vous remercie de nous accueillir aujourd'hui pour vous faire part du point de vue de l'industrie de l'exploration et de l'exploitation des ressources minérales.

D'entrée de jeu, j'aimerais souligner que nous nous trouvons sur les terres non cédées du peuple algonquin.

Je m'appelle Lisa McDonald, et je suis directrice exécutive par intérim à l'Association canadienne des prospecteurs et entrepreneurs. Je suis accompagnée par ma collègue Lesley Williams, notre directrice des politiques et des programmes.

L'Association canadienne des prospecteurs et entrepreneurs, ou ACPE, est la porte-parole nationale de l'industrie de l'exploration et de l'exploitation des ressources minérales au Canada, et elle

représente plus de 8 000 membres au pays et dans le monde. Nous sommes partisans d'une industrie minérale responsable et concurrentielle, et nous encourageons l'adoption de pratiques exemplaires qui sont porteuses de rendements techniques, opérationnels, sociaux et en matière de sécurité.

L'industrie canadienne de l'exploration minérale et de l'exploitation minière est un moteur économique clé depuis longtemps pour notre pays et fournit les minéraux et les métaux nécessaires à tous les aspects de nos vies quotidiennes. Elle procure des avantages socioéconomiques importants aux Canadiens d'un océan à l'autre, des collectivités nordiques et éloignées — les collectivités autochtones — aux grandes villes du Canada. Elle emploie 634 000 travailleurs au pays et contribue au PIB 96,5 milliards de dollars, directement et indirectement. Elle est également le plus important employeur du secteur privé qui embauche des travailleurs autochtones, sur une base proportionnelle, et un partenaire clé des entreprises autochtones.

Les effets positifs du secteur minéral sont même plus marqués dans les régions éloignées et nordiques du Canada. Le secteur minéral constitue, en fait, le plus important moteur économique du secteur privé. Il emploie un travailleur sur six dans les trois territoires et représente entre 13 et 21 % de leur PIB, ainsi que des milliards de dollars d'investissements, ce qui n'inclut pas la zone qui se trouve au nord du 60^e parallèle dans les provinces.

Les avantages générés par ce type d'activité économique vont bien au-delà des sites et des emplois directs. En effet, le renforcement des capacités, le développement des entreprises, les recettes des gouvernements et les contributions socioéconomiques à l'éducation et à la santé ont des effets qui dépassent largement la durée de vie d'un projet.

Les projets miniers qui sont typiquement associés à l'industrie minérale commencent tous par l'exploration. L'exploration minérale est la première phase du cycle minier. C'est un processus de collecte de données en plusieurs étapes qui s'échelonne sur de nombreuses, très nombreuses, années, et qui vise à évaluer le potentiel minéral d'une région donnée dans l'espoir ultime de découvrir un gisement économiquement viable. C'est vraiment comme chercher une aiguille dans une botte de foin.

Au Canada, ce travail est principalement réalisé par de petites entreprises d'exploration qui sont à l'origine de plus de 70 % des gisements découverts au cours des 10 dernières années. J'insiste sur le fait que ce sont de petites entreprises. Elles ont des échanciers et des budgets limités, et la majorité d'entre elles ne génèrent pas de revenus, mais émettent plutôt des actions pour financer leurs activités. À la suite d'une découverte, souvent, les prospecteurs vendent les projets à de grandes entreprises qui vont se charger de l'exploitation. Bref, sans l'exploration soutenue menant aux découvertes, il n'y aurait pas de nouvelles mines.

Toutefois, malgré les richesses de notre sous-sol, l'industrie minière canadienne fait face à une solide concurrence mondiale pour attirer des investissements. Les choix ne manquent pas pour les entreprises et les gens qui veulent investir dans l'exploration ou l'exploitation des ressources minérales ou dans des projets miniers. Les pays se font concurrence partout sur la planète pour attirer des investissements chez eux. Le Canada, qui a déjà été en position dominante, est en train de perdre du terrain au profit de ses concurrents dans divers secteurs, ce qui veut dire qu'il est devenu une destination moins attrayante pour les investisseurs dans l'industrie minière.

La part du Canada des investissements dans l'exploration minière a chuté de près d'un tiers au cours des 10 dernières années par rapport au reste du monde. Il est encore difficile de récolter les fonds indispensables pour des projets, en particulier pour l'exploration primaire. Les sommes dépensées par les entreprises dans ce secteur ont chuté de près de la moitié. Les autres indicateurs de la perte de compétitivité de l'industrie minière au Canada sont notamment le déclin des réserves de métaux de base et les délais très longs entre la découverte et la production.

On ne peut pas dire que la baisse des investissements au Canada est attribuable en grande partie au cycle baissier du marché qu'a connu l'industrie récemment. Divers facteurs et décisions stratégiques influent sur le choix des entreprises et des investisseurs d'investir dans tel ou tel pays, notamment l'obtention des autorisations, le régime fiscal et l'accès aux terres, pour n'en nommer que quelques-uns.

• (1640)

L'un des facteurs les plus importants dans les décisions est le coût. Le coût d'exploration et d'exploitation des gisements de minéraux dans le Nord et les régions éloignées est beaucoup plus élevé qu'ailleurs, et ce coût est de plus en plus prohibitif.

L'absence d'infrastructures énergétiques et de transport dans le Nord du Canada est souvent ce qui fait grimper les coûts d'exploration et d'exploitation pour les entreprises. Selon les recherches effectuées par l'industrie, l'exploration minière dans le Nord du pays peut coûter jusqu'à six fois plus cher que dans le Sud, et il peut en coûter 2,5 fois plus cher pour construire une mine. Une étude de suivi réalisée par l'ACPE a révélé qu'un pourcentage élevé de gisements connus ne sont pas exploités et sont en fait bloqués pour cette raison. Les possibilités ne se concrétisent donc pas.

Honnêtement, il est de plus en plus beaucoup trop cher pour les petites entreprises de faire de l'exploration dans ces régions. Le coût des déplacements en avion, du transport de l'équipement et du matériel de grande taille et de l'entretien des foreuses et des camps est beaucoup plus élevé dans le Nord. Les entreprises d'exploration qui comptent sur les marchés de capitaux pour se financer ont de plus en plus de difficultés à trouver des investisseurs pour leurs projets. De plus, les prospecteurs ont de la difficulté à vendre leurs projets d'exploration potentiels à de grandes entreprises minières, car le coût de construction et d'opération d'une mine dans ces régions fait en sorte que les gisements ne sont pas économiquement viables.

Malgré le vaste potentiel minéral du Canada, les entreprises se tournent vers d'autres pays, comme l'Australie, pour faire de l'exploration. Au lieu d'investir dans le Nord du Canada — et d'injecter de l'argent dans les entreprises et les collectivités locales et d'embaucher des Autochtones et des habitants de la région —, les entreprises décident d'aller faire de l'exploration ailleurs. À l'heure actuelle, nous ne profitons pas de notre potentiel minéral enviable. Compte tenu de l'immense valeur du secteur, nous perdons ainsi des

occasions de développement pour les collectivités autochtones et nordiques et tous les avantages qui en découlent pour avoir un Nord prospère. Nous avons besoin d'infrastructures stratégiques pour encourager l'exploration et exploiter le potentiel que recèle le Nord.

Dans ce contexte, l'ACPE a toujours encouragé le gouvernement à se doter d'une solide politique économique pour le Nord, notamment en investissant dans les infrastructures pour encourager l'exploitation des ressources minérales, un secteur qui a encore beaucoup à donner et qui constitue un moteur économique éprouvé. Au nombre des initiatives récentes prises à cet égard, mentionnons l'Initiative des corridors de commerce et de transport, l'ICCT, et la Banque de l'infrastructure du Canada. Cela étant dit, le financement accordé à certains projets d'infrastructures qui sont plus que nécessaires est insuffisant pour répondre aux besoins. De plus, des questions demeurent en suspens au sujet du rôle de la Banque de l'infrastructure du Canada dans le Nord.

Ainsi, nous continuons de prôner une augmentation des investissements stratégiques dans les infrastructures énergétiques et de transport essentielles afin de favoriser la découverte et l'exploitation des ressources minérales, de réduire les coûts et de trouver des solutions de rechange aux combustibles à base de carbone; de prôner le financement des projets d'infrastructures qui ont été soumis par les trois territoires et une clarification du rôle de la Banque de l'infrastructure du Canada pour s'assurer qu'on met un accent particulier sur le Nord. Dans le cas contraire, nous recommandons fortement la création d'un fonds d'investissement distinct pour le Nord.

Comme nos recherches l'indiquent, en réduisant le coût des opérations dans les territoires de 10 % seulement grâce à des investissements stratégiques dans les infrastructures, on pourrait mousser les activités d'exploration et favoriser l'ouverture de cinq ou six nouvelles mines. En améliorant les infrastructures dans le Nord, on ouvrirait la porte à une augmentation de l'exploitation des ressources minérales qui favorise la création d'emplois et le développement d'entreprises pour les Autochtones et les habitants du Nord, la génération de recettes pour les gouvernements et une amélioration des conditions socioéconomiques pour les gens de la région.

Je vous remercie de nous avoir donné la chance de comparaître aujourd'hui. Nous serons heureuses de répondre à vos questions.

• (1645)

La présidente: Merci.

Dean, allez-y lorsque vous serez prêt.

[Français]

M. Dean Proctor (directeur de l'expansion de l'entreprise, SSI Micro Ltd.): Madame la présidente, mesdames et messieurs les députés, je vous remercie.

[Traduction]

Je m'appelle Dean Proctor, et je suis le directeur de l'expansion de l'entreprise à SSI. Nous remercions sincèrement le Comité de nous donner la chance de comparaître aujourd'hui et de contribuer à son étude sur les projets et stratégies d'infrastructures dans le Nord.

SSi a été créée et a son siège social dans le Nord canadien. Nous sommes une entreprise familiale fondée il y a plus de 50 ans sous le nom de Snowshoe Inn à Fort Providence, dans les Territoires du Nord-Ouest. Nous sommes spécialisés dans l'infrastructure et la connectivité dans les régions éloignées. Nous éliminons les obstacles à l'accès et nous procurons des services notamment de communication mobile et à large bande dans les régions rurales et éloignées au Canada et à l'étranger.

Les télécommunications ne sont pas toutefois notre seule passion. Notre nouvelle division de l'énergie, SSiE, conçoit de nouvelles solutions d'énergie propre novatrices, encore une fois pour les régions rurales et éloignées.

Dans toutes nos activités, nous travaillons de manière productive avec les habitants des collectivités que nous servons pour nous assurer que les talents locaux ont l'occasion de briller. Notre mission consiste à veiller à ce que toutes les collectivités, peu importe où elles se trouvent, ont accès à une connexion à large bande de haute qualité et à prix abordable.

Pour y arriver, nous avons investi des sommes colossales dans les installations et les infrastructures. Au Nunavut, nous avons co-investi avec le gouvernement du Canada plus de 150 millions de dollars dans des infrastructures essentielles pour offrir des services Internet et de téléphonie mobile partout sur le territoire. En parallèle, nous avons aussi investi 10 millions de dollars dans nos fournisseurs de services locaux, qui sont la clé de notre succès dans les 25 collectivités que compte le Nunavut.

En 2005, nous avons lancé le réseau Qiniq. Pour la toute première fois, toutes les collectivités du Nunavut avaient accès à une connexion à large bande à prix abordable et selon les mêmes modalités. Cette année, nous avons réalisé une autre première: offrir des services de communication sans fil de voix et de données dans toutes les collectivités du territoire, dont la vaste majorité n'avait jamais eu accès à des services cellulaires auparavant.

SSi est donc unique: nous réussissons dans un secteur fortement réglementé et à forte intensité de capital en travaillant dans les régions éloignées à faible densité de population. C'est presque le contraire de ce à quoi on pourrait s'attendre. Nous y parvenons parce que nous avons des gens innovateurs et nous mettons à profit les idées et la technologie, combinées à des logiciels personnalisés, pour mettre au point des solutions dans des endroits où elles étaient inexistantes.

Le message que nous avons pour le Comité est simple: il faut beaucoup plus d'investissements, privés et publics, dans les infrastructures dans les régions éloignées et le Nord, mais ces investissements doivent être effectués de manière judicieuse. Le Comité peut contribuer à cette démarche cruciale en veillant à ce que les bonnes politiques se traduisent par des résultats concrets.

On devrait mettre l'accent sur les politiques qui vont améliorer la connectivité de manière durable dans toutes les régions éloignées et du Nord au Canada et qui vont fournir les outils numériques nécessaires pour appuyer les talents locaux et le développement local, et créer des modèles typiquement nordiques et canadiens qui pourront être exportés partout dans le monde.

C'est un élément important. Les jeunes qui habitent dans le Nord du Canada pourraient être les innovateurs de demain s'ils ont accès aux mêmes outils et aux mêmes réseaux de soutien qui existent dans le Sud. Mais si on ne remédie pas au déficit dans les infrastructures essentielles dans le Nord et dans les autres régions éloignées, le Canada, un chef de file dans l'innovation, laissera des gens pour

compte, en particulier ceux qui se trouvent dans les collectivités les plus à risque.

Le défi n'est pas la technologie, la logistique ou le financement. Ce qu'il nous faut, c'est une approche holistique à un problème qui comporte de multiples facettes. Nous devons mobiliser les idées, la technologie et les compétences locales pour mieux faire les choses. Nous ouvrirons ainsi la voie à une émancipation numérique où tous les Canadiens dans toutes les régions du pays pourront participer pleinement à la démocratie numérique.

J'insiste sur le fait qu'il ne faut pas se contenter d'une solide politique d'investissements. Il faut aussi que les investissements soient effectués de manière judicieuse. Les investissements publics dans la large bande doivent aussi encourager le développement des talents locaux, ces gens que Mary Simon appelle les « champions locaux » dans son rapport sur le leadership dans l'Arctique. Pour y parvenir, les investissements doivent respecter trois objectifs fondamentaux.

Le premier est la neutralité concurrentielle et technologique. Le deuxième est un financement centré sur les portes d'entrée et l'infrastructure de base. Le troisième est un accès ouvert aux installations pour tous les fournisseurs de services.

Nous sommes heureux de constater que ces objectifs se retrouvent dans des énoncés de politique de vos collègues à la Chambre des communes, de vos homologues provinciaux et territoriaux, du CRTC et du ministère de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique.

En avril 2018, par exemple, le Comité permanent de l'industrie, des sciences et de la technologie de la Chambre des communes a repris ces objectifs dans son excellent rapport intitulé *Connectivité à large bande dans les régions rurales du Canada : combler le fossé numérique*. Le rapport souligne le rôle important que jouent les petits fournisseurs et les fournisseurs non titulaires pour étendre la connectivité dans les régions très éloignées du Canada, compte tenu en particulier de la tendance des entreprises de téléphonie à « investir uniquement dans les régions à forte densité, plus rentables économiquement. »

Cela étant, le rapport mentionne ensuite:

Pour faciliter le déploiement de la large bande dans les collectivités éloignées et rurales, le Comité recommande (...) que le gouvernement du Canada trouve des moyens d'accroître l'accessibilité des programmes de financement destinés aux petits fournisseurs, aux fournisseurs sans but lucratif et aux fournisseurs non titulaires...

Nous appuyons cela.

• (1650)

Plus récemment, pas plus tard que la semaine dernière, le 26 octobre, les ministres fédéral, provinciaux et territoriaux de l'innovation et du développement économique se sont entendus sur les principes d'une stratégie à long terme visant à améliorer l'accès à large bande pour tous les Canadiens.

Bien que les principes des ministres soient généralement positifs, nous sommes préoccupés par le fait que leur déclaration sur le libre accès est beaucoup trop tiède par rapport au rôle et à l'importance des intervenants émergents et non titulaires, un groupe qui comprend, par exemple, des initiatives des Premières Nations comme le Réseau de communication Eeyou dans la région de la baie James, au Québec.

La déclaration ministérielle dit en partie ceci: « Les besoins relatifs à l'accès ouvert peuvent contribuer à stimuler la concurrence et à favoriser le caractère abordable et la pluralité des choix. Ils devraient donc être étudiés. » Au contraire, le libre accès aux infrastructures de communication vitales n'est pas quelque chose qui « devrait être étudié ». C'est quelque chose qui est absolument essentiel pour l'innovation, l'investissement et la croissance. Lorsque l'investissement public se concentre sur les portes d'entrée et l'infrastructure de base et qu'il exige que ces choses soient offertes sur une base de gros, il encourage l'investissement privé et l'innovation dans le dernier kilomètre. Il en résulte un choix de technologies, un choix de fournisseurs de services et des possibilités pour ceux qui ont le plus besoin d'un accès à large bande pour participer pleinement à la société mondiale.

• (1655)

Comme SSI l'a démontré dans le Nord et ailleurs, des réseaux d'accès locaux de qualité peuvent être construits dans des régions éloignées, en grande partie grâce aux progrès de la technologie dont, notamment, les technologies sans fil et IP. Notre entreprise est en première ligne. Nous constatons et nous vivons au quotidien les effets positifs des technologies de l'information, et nous voyons l'effet positif de nos investissements.

Il est important d'être vigilant, même lorsque les principes stratégiques sont généralement sains. Nous devons veiller à ce que des politiques soient adoptées et que les investissements prévus soient faits. Nous devons veiller à ce que l'inertie, la négligence et l'immobilisme ne nous ramènent pas dans un monde de monopole intégral, un monde dans lequel les compagnies de téléphone titulaires reçoivent du financement et restreignent ensuite l'accès à leurs réseaux financés par les fonds publics, un monde où sont découragés les nouveaux investissements, l'innovation et la pluralité des choix pour les consommateurs. Nous pensons qu'il s'agit d'un risque réel qui existe aujourd'hui et que ce risque doit être éliminé.

Le défi et la solution consistent à construire des installations à utilisation partagée et une infrastructure de base à accès libre, et nous espérons que ce comité appuiera et approuvera les politiques qui feront progresser les initiatives locales, c'est-à-dire les investissements dans les portes d'entrée ouvertes, l'infrastructure de base ouverte et la capacité locale. En particulier, nous vous exhortons à ne pas appuyer les propositions qui permettraient aux partis qui, comme les compagnies de téléphone titulaires, demandent et acceptent volontiers du financement pour les réseaux publics, de faire volte-face et de saper les exigences de base du marché de gros qui sont essentielles à ce financement.

En résumé, de quoi a-t-on besoin? Il reste encore beaucoup à faire pour améliorer la connectivité dans les collectivités autochtones et nordiques du Canada. L'obstacle permanent à l'amélioration de la large bande est le transport de base qui relie ces communautés au reste du monde. Cette réalité a pour effet de priver les habitants du Nord et de nombreux autochtones de la démocratie numérique.

Si nous réussissons à financer et à favoriser les portes d'entrée et les infrastructures de base ouvertes, la formation locale, l'innovation et la concurrence, le Canada sera une vitrine mondiale où le large bande surmontera les obstacles de la distance et où toutes les régions du pays, aussi éloignées soient-elles, seront en mesure de profiter de l'économie numérique et de participer pleinement à son développement.

N'oubliez pas que personne n'a le monopole des idées, et que les anciens monopoles n'ont pas réussi à produire les résultats qu'il

fallait. Si c'était le cas, ce comité n'aurait pas le mandat d'étudier les projets et les stratégies d'infrastructure dans le Nord.

[Français]

Je vous remercie beaucoup de m'avoir donné l'occasion de m'adresser à vous aujourd'hui. Je me ferai un plaisir de répondre à vos questions.

La présidente: Merci beaucoup.

[Traduction]

Nous allons maintenant passer à la période des questions.

Le premier intervenant sera M. Robillard.

[Français]

M. Yves Robillard (Marc-Aurèle-Fortin, Lib.): Merci, madame la présidente.

Je remercie les témoins de leurs excellents témoignages.

Ma première question s'adresse aux représentants de l'Association canadienne des prospecteurs et entrepreneurs.

Une étude réalisée en 2015 par votre organisation a révélé que le principal facteur de variation des coûts pour l'exploration minière était la distance entre un projet et l'infrastructure de transport nécessaire pour répondre aux besoins du projet.

Mis à part le transport, quels types d'infrastructures aideraient les entreprises à réduire la variation des coûts?

[Traduction]

Mme Lisa McDonald: L'investissement dans les infrastructures comme les routes et les aéroports varie vraiment selon l'endroit où se trouvent les dépôts, mais tout type d'investissement dans les routes rendrait certainement ces dépôts plus accessibles aux entreprises.

[Français]

M. Yves Robillard: Le déficit d'infrastructures dans l'Arctique nuit au bien-être des collectivités et au développement social de la région. Au cours de la présente étude, de nombreux témoins ont rappelé au Comité l'ampleur de ce déficit dans le Nord.

Dans quelle mesure et sous quels aspects le déficit d'infrastructures influe-t-il sur les activités de votre organisation?

[Traduction]

La présidente: Allez-y, nous vous écoutons.

Mme Lisa McDonald: Comme je l'ai dit dans mon exposé, l'augmentation des coûts d'exploitation et d'exploration dans le Nord est considérable. Le manque d'infrastructures est l'un de ces facteurs névralgiques. Lorsque vous posez des questions sur l'incidence de ce manque d'infrastructures sur les collectivités du Nord, je pense qu'il est important de se rappeler, du point de vue de l'exploitation minière, que les investissements dans les infrastructures ne se limitent pas aux routes qui mènent aux mines. Les investissements dans les infrastructures profiteront à l'ensemble des collectivités et des habitants du Nord.

D'expérience, nous savons que lorsque des investissements sont faits dans ce genre de projets dans le Nord, les retombées de cette activité sont également importantes pour les collectivités.

• (1700)

[Français]

M. Yves Robillard: Je vous remercie.

Ma prochaine question s'adresse à M. Proctor.

Au-delà du financement, que peuvent faire le gouvernement fédéral et l'industrie pour répondre aux besoins en matière d'infrastructures numériques? Quels types de leviers et de politiques sont nécessaires pour répondre à ces besoins?

M. Dean Proctor: C'est une bonne question. Je vous en remercie.

Des investissements ont été faits, mais il faut en faire davantage. Il faudrait environ 2 milliards de dollars, voire un peu plus, pour combler les besoins. Bien sûr, le secteur privé a un rôle à jouer en matière d'investissement.

Nous vivons maintenant une situation difficile. On applaudit à la politique du gouvernement qui est en train de financer et d'appuyer une nouvelle infrastructure « de base » ouverte. Or il faut vraiment se concentrer sur les besoins les plus aigus en déterminant, par exemple, comment les communautés éloignées sont connectées au Sud du pays sur le plan numérique. On parle ici de satellites, de fibre optique et, dans certains cas, de micro-ondes. Une fois que le système est en place, il faut que tout le monde y ait accès.

Cela, c'est la politique actuelle. Or, en réalité, ceux qui reçoivent les fonds — on le voit dans le cas de Bell pour ne pas la nommer — sont en train d'utiliser cet argent, qui devrait être destiné à tout le monde, pour leur propre bénéfice.

Mis à part l'investissement, il faut que le gouvernement, qui est le partenaire en matière d'investissement, s'assure vraiment que ces réseaux sont ouverts. C'est primordial et cela ne coûte rien.

[Traduction]

M. Yves Robillard: Je vais partager mon temps de parole avec Mme Jones.

La présidente: Il vous reste environ une minute et demie.

Mme Yvonne Jones (Labrador, Lib.): Merci.

Je remercie nos experts d'être ici aujourd'hui.

J'ai écouté votre exposé, monsieur Proctor. Je suis probablement d'accord avec tout ce que vous avez dit.

M. Dean Proctor: Merci.

C'est une bonne journée.

Mme Yvonne Jones: À l'évidence, l'une des difficultés pour les gens qui vivent dans le Nord canadien, c'est d'avoir accès aux infrastructures des télécommunications dans leurs collectivités.

Ces dernières années, nous avons travaillé d'arrache-pied pour faire avancer les choses, mais je pense que nous revenons constamment à cette impression que les progrès ne sont pas assez rapides.

J'aimerais savoir ce que vous avez à dire au sujet du libre accès.

D'après votre expérience de l'industrie des télécommunications et le travail que vous faites dans le Nord, quelle est la meilleure infrastructure sur laquelle nous devrions focaliser notre attention en matière de télécommunications?

On nous présente souvent des propositions qui se chiffrent en milliards de dollars pour relier les collectivités et fournir des services de base. Ensuite, nous débattons de propositions qui portent sur d'autres formes de technologie.

Je suppose que nous devrions discuter de ce qui fonctionnera le mieux à long terme.

La présidente: Je suis désolée, mais votre temps est écoulé.

Ce sera maintenant au tour de la députée Cathy McLeod.

Soit dit en passant, c'était une bonne question. Nous aurons peut-être l'occasion d'y répondre ultérieurement.

Mme Cathy McLeod (Kamloops—Thompson—Cariboo, PCC): Nous en aurons peut-être l'occasion.

Je vais d'abord m'adresser à l'Association canadienne des prospecteurs et entrepreneurs, puis j'aimerais revenir à M. Proctor.

Je suis un peu perdue. En parcourant votre site Web, j'ai vu que vous parlez d'appuyer le cadre pancanadien de lutte contre les changements climatiques, mais que vous soulignez aussi les problèmes hors du commun du Nord et la façon dont les entreprises fuient le Canada à cause de ces problèmes particuliers.

Nous savons que le gouvernement a annoncé un remboursement pour les particuliers. Nous savons qu'il a exempté les grands émetteurs. Je pense que la plupart de vos gens finissent par se retrouver du côté des petites entreprises, de sorte que vous allez devoir assumer la totalité des coûts tant dans le Sud que dans le Nord. Comment conciliez-vous ces deux positions? Nommément, comment pouvez-vous appuyer leur plan, puis dire ensuite que vous devez faire face à des problèmes hors du commun et que le capital est en train de s'en aller?

• (1705)

Mme Lesley Williams (directrice, Politiques et programmes, Association canadienne des prospecteurs et entrepreneurs): Une partie du travail que nous faisons en tant qu'association est d'encourager nos membres à améliorer leurs pratiques en matière sociale, environnementale et donc...

Mme Cathy McLeod: Je comprends tout cela. Nous voulons passer à l'énergie renouvelable. Nous n'en sommes pas encore là, et nous n'en sommes pas encore là dans le Nord.

Mme Lesley Williams: Je comprends ce que vous me dites. L'un de nos domaines de prédilection est la réduction des émissions de gaz à effet de serre, alors soyez assurée que ce site Web sera mis à jour très bientôt.

Cependant, dans notre mémoire prébudgétaire, nous soulignons le problème particulier que pose la tarification du carbone dans le Nord et nous demandons un incitatif fiscal ou une sorte de rabais pour les entreprises du Nord qui n'ont pas d'autres sources d'énergie.

Mme Cathy McLeod: Merci.

On dirait que de plus en plus de gens demandent des rabais. Il y aura plus d'échappatoires et de rabais, alors je ne sais pas trop comment cela va fonctionner. Le gouvernement va aller chercher dix dollars, puis les particuliers vont s'en faire remettre neuf.

Monsieur Proctor, je croyais que le gouvernement avait déjà fait un certain travail à cet égard. Nous avons cartographié tout le pays et nous savons qui a un accès et qui n'en a pas. Nous savons où le service cellulaire est offert et où il ne l'est pas. Nous avons commencé ce travail. Est-ce que cela a déjà été...

M. Dean Proctor: Nous essayons de finir ce travail.

Mme Cathy McLeod: Mais nous ne le savons pas.

M. Dean Proctor: Oh oui, nous avons la plupart des réponses. À titre d'exemple, jusqu'au moment où nous avons terminé ce travail cette année, 18 des 25 collectivités du Nunavut n'avaient pas de service cellulaire.

Quelque 89 rapports d'experts ont été soumis au CRTC il y a quelques années. Je pense que c'est un peu plus élevé que cela, mais nous avons calculé qu'au nord du 55^e parallèle, il y a environ 150 collectivités permanentes et 450 réserves. Selon le rapport du CRTC d'il y a quelques années, 89 dépendent entièrement du satellite et 109 autres sont mal desservies ou non desservies par les services de communication. Nous sommes au fait de la situation et nous avons mis au point des solutions, des solutions adaptées sur mesure, pour joindre ces populations.

Mme Cathy McLeod: Je n'ai pas visité le site Web d'Industrie Canada depuis un certain temps. Je ne peux pas regarder une carte en me disant que si je vais à Rankin Inlet ou dans une autre collectivité, c'est ce qu'il y a là. Je ne pourrais pas faire cela maintenant.

M. Dean Proctor: Ce n'est pas nécessairement très convivial. Vous seriez mieux avisée de me parler à moi. Je suis navré d'avoir à le dire de cette façon.

Je regrette de vous dire cela, mais lorsqu'il s'agit de trouver la densité, la disponibilité, le nombre de personnes qui vivent dans ces localités, le site est plus convivial pour des gens de l'industrie comme moi. Quoi qu'il en soit, des régions très importantes de notre pays sont mal branchées, mal desservies et, dans certains cas, sans le moindre service.

Mme Cathy McLeod: Mais ce serait difficile pour moi d'obtenir une liste maintenant par l'intermédiaire du gouvernement du Canada.

M. Dean Proctor: Je ne veux pas dire cela, parce que je pourrais probablement vous donner des noms de personnes qui seraient en mesure de vous aider à vous retrouver là-dedans.

Comme je le dis, le système est davantage destiné aux ventes aux enchères de spectre. Par exemple, tout le pays a été subdivisé en petits hexagones et en petits octogones à des fins d'appel d'offres. Vous pouvez ensuite trouver la population ainsi que l'équipement en place. Sauf que ces représentations ne sont pas toujours exactes en raison de la nature des régions auxquelles nous avons affaire.

Mme Cathy McLeod: Dans les collectivités que vous desservez, la large bande est-elle en mesure de soutenir un système de téléantenne efficace ?

M. Dean Proctor: Oui et non. Tout dépend de la téléantenne dont vous parlez. Si vous voulez des diagnostics qui exigent énormément de capacités en région éloignée, je dirais que non, car c'est quelque chose qui requiert une capacité bien plus considérable que celle dont nous disposons actuellement. Si vous avez besoin d'un service de télépsychiatrie offert par vidéoconférence, alors oui, nous avons des solutions qui fonctionnent fort bien actuellement. Cependant, comme elles consomment beaucoup de données, ces solutions sont onéreuses. Quand je parle de l'infrastructure de base, c'est ce à quoi je fais référence.

La population de 120 âmes de Grise Fiord bénéficie de la même technologie que l'on trouve au centre-ville d'Ottawa ou de Toronto. C'est ce que nous appelons le dernier mile. Le problème consiste à trouver un moyen d'assurer la communication extérieure. Comment les gens de cette communauté se connectent-ils à Internet? Comment communiquent-ils avec leur psychiatre? Comment les médecins transmettent-ils les données nécessaires pour faire de la télémédecine? C'est grâce à l'infrastructure de base, et c'est ce sur quoi nous devons nous concentrer. Les données doivent être ouvertes et échangées.

Jusqu'à maintenant, le système a fonctionné de telle manière que tout le monde obtient une petite pointe du gâteau, mais personne ne partage le gâteau entier, alors que la capacité elle-même peut-être

partagée en une milliseconde de milliseconde; ce n'est pas ainsi que la politique est établie, mais c'est comme cela que les choses se passent. Personne n'a besoin d'autant de capacité tout le temps. Si on fusionne le tout, les gens travaillent avec un réseau bien plus puissant qu'ils utilisent quand ils en ont besoin, s'il est logique de le faire.

• (1710)

Mme Cathy McLeod: Je veux revenir à quelque chose que ma collègue, Yvonne Jones, a indiqué à propos de l'équipement et de la manière dont nous savons...

De plus, en raison des changements climatiques, y a-t-il des défis extraordinaires que l'on ne connaît peut-être pas dans le Sud en ce qui concerne l'équipement optimal?

M. Dean Proctor: Oui, et je pourrais être capable de répondre à la question que vous avez posée précédemment.

La fibre optique est formidable, mais elle a besoin d'un point d'arrivée, d'un emplacement physique. L'avantage du satellite — qui est important pour le secteur minier également —, c'est qu'il couvre un vaste territoire. Quand il est question de partager le réseau, ce n'est pas seulement pour que deux fournisseurs de service puissent le partager dans la même communauté; il faut aussi que plusieurs communautés puissent le partager de manière dynamique. Il pourrait s'agir d'un site minier ou de plusieurs communautés du Labrador qui ne sont pas branchés à un réseau de fibre optique.

Ainsi, alors que tout le monde considère la fibre optique comme la norme de référence, le satellite est également excellent, selon l'endroit où l'on se trouve. Et dans certaines communautés du Canada, il s'avère fort utile.

La présidente: Madame Rachel Blaney, vous pouvez maintenant poser des questions.

Mme Rachel Blaney (North Island—Powell River, NPD): Merci à tous de témoigner aujourd'hui.

Je vais commencer par M. Proctor. Je vis bien confortablement dans le Sud, où il n'y a pas beaucoup de neige, mais certaines parties de ma circonscription n'ont absolument aucun service Internet ou réception cellulaire. C'est un grave problème dans certaines de nos communautés.

Vous avez parlé de la capacité de votre entreprise de faire preuve d'innovation et d'avoir des employés et des logiciels novateurs. Vous avez également indiqué qu'il fallait faciliter les choses pour les petits fournisseurs. J'ai certainement entendu les doléances des petits fournisseurs de ma région, qui m'ont fait part des terribles difficultés qu'ils y affrontent en raison de la grande société, Telus.

Disposez-vous d'un modèle qui fonctionne bien? Avez-vous des idées inspirées d'autres régions du monde? Qu'est-ce qui fonctionne dans les vastes régions mal desservies qui ont besoin de services précis?

M. Dean Proctor: J'ai remis quelques documents au greffier.

Nous avons une solution du nom de *Qimirluk*, qui signifie « épine dorsale » en inuktitut. Nous mettons l'accent sur les communautés. Elles se trouvent peut-être en région rurale, mais nous tentons de transmettre les données par l'entremise d'un centre névralgique ou de permettre à un certain nombre de fournisseurs de service de s'y connecter.

Je vous proposerais donc d'investir dans le portail, auquel tout le monde peut brancher ensemble leur équipement par l'entremise de micro-ondes ou de la fibre optique afin de servir les régions relativement proches qui ont besoin de couverture, que ce soit sans fil ou par fibre optique.

Mme Rachel Blaney: Existe-t-il un modèle dans le cadre duquel le partage fonctionne? Je suis simplement curieuse. Vous avez parlé de Bell plus tôt. Le partage fonctionne-t-il quelque part?

M. Dean Proctor: Oui, il fonctionne dans la plus grande partie du Sud du Canada, là où passe la fibre optique, tant que l'organisme de réglementation intervient et veille à ce que les fournisseurs de service tiers aient accès au réseau. Dans le cas présent, c'est au gouvernement fédéral d'agir à titre d'organisme de réglementation.

Il faut faire la différence entre l'infrastructure de base et le service local. Vous parlez des fournisseurs locaux qui veulent bénéficier d'un accès adéquat à l'infrastructure de base. Des progrès considérables ont été réalisés à cet égard dans le Sud du Canada. Ce qui nous préoccupe maintenant, ce sont les règles différentes qui s'appliquent dans les régions éloignées, où l'infrastructure de base n'est pas partagée comme elle devrait l'être.

Il existe donc effectivement un modèle dans le Sud du Canada; ce qu'il faut, c'est l'appliquer à l'échelle du pays.

Mme Rachel Blaney: Une des choses dont vous avez parlé... J'ignore si j'ai bien entendu, mais de nombreux témoins nous ont indiqué qu'il est difficile d'affecter des employés qualifiés au bon endroit, car c'est chose ardue dans certaines régions rurales et éloignées.

Vous avez également parlé de vos employés. Je me demande comment vous réussissez à recruter des employés et à les conserver à votre service. Quelles méthodes fonctionnent bien et quels domaines vous préoccupent?

M. Dean Proctor: Merci de me poser cette question.

Notre entreprise sort un peu de l'ordinaire. Nous avons trois règles: aimez-vous votre travail? Pouvez-vous faire le travail? Aimerons-nous passer du temps avec vous? Nous formulons la chose de manière légèrement différente, mais c'est le concept.

Nous comptons des fournisseurs de service dans chaque communauté que nous servons. Certains sont avec nous depuis le début, en 2005. Il s'agit d'agents locaux qui se chargent de l'envoi et de la réception. Ils reçoivent tout l'équipement, doivent se charger de l'abonnement et des plaintes des clients, pelletent la neige autour des abris en hiver et effectuent les réparations nécessaires. Ils sont absolument essentiels à nos activités.

Nous formons ces personnes; elles font partie de l'équipe, même si elles agissent à titre d'agents. Comme je l'ai indiqué, en investissant une grande partie du meilleur de nos revenus dans ces fournisseurs de service communautaires, nous pouvons recruter des employés et les maintenir en poste. Nous sommes profondément convaincus qu'il faut investir dans la formation continue non seulement de ces fournisseurs de service communautaires, mais aussi de tous nos employés.

Nous tentons d'offrir un milieu de travail agréable. Nos employés forment une grande équipe, une grande famille. Ils apprennent constamment et s'investissent continuellement dans les idées, et nous les y encourageons.

Je ne sais vraiment pas ce que nous pourrions faire d'autre.

• (1715)

Mme Rachel Blaney: Fort bien.

J'ai une autre question. Je n'ai rien entendu à ce sujet lors des exposés, mais nous avons souvent entendu dire que le logement constitue un énorme problème d'infrastructure qui peut présenter bien des défis.

Je me demande si c'est une impression que vous partagez dans le cadre de votre travail.

M. Dean Proctor: Mais certainement.

Je vais devoir m'écarter légèrement du sujet des télécommunications, mais le logement fait partie des infrastructures. C'est le chauffage, l'électricité et les télécommunications, des éléments sur lesquels s'appuient en grande partie nos initiatives en matière d'énergie. L'électricité constitue notre deuxième coût en importance, mis à part l'infrastructure de base et notre satellite.

Le logement est un problème de taille dans un grand nombre de communautés que nous servons. En fait, alors que les maisons comptent en moyenne 2,2 personnes au pays, ce chiffre atteint presque six ou sept personnes au Nunavut. Une grave pénurie de logements sévit. Cependant, dans bien des communautés, il ne se produit pas suffisamment d'électricité pour construire de nouvelles maisons. Comment peut-on chauffer les maisons si la centrale électrique ne peut produire assez d'électricité pour les alimenter?

Nous travaillons actuellement à des solutions. Nous pouvons installer un microréseau de distribution pouvant non seulement fournir de l'électricité de manière très rentable, mais aussi distribuer la chaleur. Voilà qui facilitera la construction de nouvelles maisons. Nous collaborons avec Nunavut Construction Corporation pour discuter de la question.

C'est un véritable problème. Quand il est question de solutions holistiques, sachez que le fait de vivre dans un endroit surpeuplé cause des problèmes de santé mentale et physique, en favorisant notamment la transmission de la tuberculose. Les gens ont ainsi besoin de services de télésanté. Le logement se situe vraiment au cœur du problème.

Mme Rachel Blaney: En effet.

M. Dean Proctor: Nous tentons, dans notre petit monde, d'élaborer des solutions holistiques pour tous ces problèmes.

C'est une excellente question. C'est comme la rotule qui est reliée à l'os de la cuisse qui est relié à l'os de la hanche. Il faut examiner la question d'un point de vue holistique. C'est, en général, une affaire d'infrastructure.

Mme Rachel Blaney: Merci.

Je me demande si certains d'entre vous ont des observations à formuler au sujet du logement et peuvent m'indiquer si cela présente un défi dans le cadre du travail que vous et ceux que vous représentez effectuez dans la région.

Mme Lisa McDonald: Certainement.

Le logement et les problèmes socioéconomiques auxquels les communautés du Nord sont confrontées ont des répercussions dans notre secteur.

Il importe pour nous de participer de manière significative et active en proposant des emplois bien rémunérés et en prenant part aux diverses occasions que notre secteur peut offrir aux communautés et aux habitants du Nord.

Il est toutefois essentiel d'effectuer des investissements fondamentaux dans les communautés dans des domaines comme le logement, l'éducation et la santé pour que la population puisse véritablement participer.

La présidente: Merci.

Nous accordons maintenant la parole à Mme Yvonne Jones, laquelle, d'après ce que je comprends, est prête à laisser quelques questions à la présidente.

Mme Yvonne Jones: Je le ferai certainement avec plaisir.

Je vais voir si M. Proctor veut nous en dire plus en réponse à la question que je lui ai posée. Je sais que Mme McLeod vous a donné l'occasion de le faire, mais vous avez peut-être quelque chose à ajouter.

Nous ferons cela avant de poursuivre.

M. Dean Proctor: Dans notre domaine, on dit qu'on n'achète pas la technologie; on la loue simplement. Nous devons constamment réinvestir.

Comme je l'ai fait remarquer, la fibre optique est considérée comme la norme de référence au chapitre de la connectivité de base, mais elle exige malheureusement une connexion physique. Dans un grand nombre de communautés que nous servons, en raison de la distance, du climat et de la difficulté qu'il y a à acheminer un câble sous-marin, par exemple, le service risque d'être interrompu. Si la fibre optique a été coupée, il faut attendre neuf mois avant de la réparer; mieux vaut donc disposer d'un plan de secours. Le satellite continuera donc d'être utile.

La bonne nouvelle, c'est que les technologies évoluent si rapidement que de toutes nouvelles technologies satellitaires sont maintenant en place et commencent à entrer en fonction. Nous pensons que ces technologies continueront de bien servir la population.

Nous n'en sommes pas encore là, toutefois. Le problème, à l'heure actuelle, c'est que nous sommes aux prises avec un déficit d'infrastructures essentielles qui cause un déficit numérique. Nous devons trouver des solutions à court et moyen terme pendant que nous attendons l'arrivée de la fibre optique ou de nouveaux satellites en orbite basse, lesquels ne feront pas leur apparition avant encore quatre, cinq ou six ans.

• (1720)

Mme Yvonne Jones: Oui. Eh bien, une chose est sûre: il existe un immense besoin d'élargir l'accès au service à large bande et au réseau cellulaire dans toutes les régions du Nord. J'ai été toutefois fort encouragée par le nombre de communautés et de personnes qui se manifestent, qui se montrent intéressées et qui cherchent des solutions. Espérons que nous pourrions tous avoir accès au service.

J'ai certainement pris acte de votre remarque sur l'accès ouvert. Je pense que l'accès ouvert deviendra très important à mesure que le gouvernement fédéral continue d'investir dans les connexions de base.

Je veux maintenant m'adresser à l'Association canadienne des prospecteurs et des entrepreneurs. J'ai été quelque peu étonnée par les observations sur la faible croissance dans le domaine de l'exploration du Canada. Je vois peut-être les choses autrement, car je viens d'une région minière où sont en cours deux projets élargis; une mine souterraine et peut-être une nouvelle mine qui ouvrirait dans 12 mois.

À quel point la croissance est-elle lente dans le secteur de l'exploration? Je voudrais que vous me donniez des chiffres comparables. Où en est l'exploration au Canada? Le secteur est-il axé sur les marchandises? Le gouvernement fédéral fait-il quelque chose qui freine la croissance?

De toute évidence, le Nord n'a jamais disposé de véritables infrastructures pour appuyer la mise en valeur des ressources, mais nous progressons dans cette voie. Nous voulons accommoder les industries de la mise en valeur des ressources, car nous savons que ces entreprises offrent des emplois et des occasions aux gens des régions du Nord.

J'aimerais mieux comprendre votre message à ce sujet et ce que nous devrions faire. J'ai entendu ce que vous avez dit sur le besoin d'un programme d'infrastructure dans le Nord. Tous les témoins dont je me rappelle nous ont tenu les mêmes propos; c'est une bonne chose. J'aimerais aussi savoir si nous devrions faire quelque chose que nous ne faisons pas qui favorisera l'exploration.

Je céderai ensuite la parole à la présidente.

Mme Lisa McDonald: Merci.

Certains d'entre vous auront déjà entendu l'Association canadienne des prospecteurs et entrepreneurs parler sans fin du crédit d'impôt à l'exploration minière. J'aimerais profiter de l'occasion pour souligner, une fois de plus, l'importance de ce crédit et de la prolongation de trois ans que nous réclamons.

C'est une mesure vraiment facile et une chose simple que le gouvernement peut faire et qui assurera le genre de certitude dont ont besoin les petits programmes d'exploration qui dépendent des marchés financiers pour obtenir du financement. Comme l'ont montré les échanges précédents sur le temps qu'il faut pour travailler dans le Nord, les choses sont encore plus difficiles pour les entreprises qui oeuvrent dans cette région. C'est certainement une mesure qui aurait une incidence.

Il importerait également d'envisager d'investir dans les géosciences publiques. Depuis toujours, les géosciences publiques confèrent un véritable avantage concurrentiel au pays, mais la cartographie comporte d'importants manques. Le territoire est sous-cartographié. Les renseignements et les données que fournissent les géosciences publiques permettent de déterminer où les entreprises vont investir leur argent, particulièrement dans le cas des sociétés d'exploration qui disposent de budgets limités.

Le Programme de géocartographie de l'énergie et des minéraux doit prendre fin en 2020. Nous encourageons fortement le gouvernement à envisager de le prolonger. En effectuant plus d'investissements essentiels dans les géosciences publiques, le gouvernement changerait certainement la donne.

• (1725)

La présidente: Je dispose d'un peu moins d'une minute, alors que j'ai trois questions.

J'aimerais d'abord savoir où je devrais construire ma route, étant donné que la route la plus abordable a été construite par Agnico Eagle au coût de 1 million de dollars le kilomètre.

Ensuite, indiquez-nous les régions de l'Arctique qui doivent faire l'objet de plus de géocartographie et de recherches scientifiques, en nous fournissant une carte.

Enfin, quel pourcentage des entrepreneurs qui agissent à titre d'explorateurs ou de prospecteurs minéraux sont autochtones, et comment encourageons-nous les entrepreneurs locaux à entreprendre des activités d'exploration?

Vous avez 10 secondes. Désolée de vous laisser si peu de temps.

Mme Lisa McDonald: Je prendrai la moitié du temps et elle, l'autre moitié.

Nous pouvons certainement vous fournir des cartes. Pour ce qui est de dire où vous devriez construire vos routes, ce n'est pas à nous ou à l'industrie qu'il revient de déterminer l'endroit où les territoires devraient construire leurs routes. Notre association appuie les demandes présentées par les territoires. Ce sont eux qui connaissent le mieux leurs régions et leurs besoins. Ils savent ce dont leurs communautés ont besoin. Il importe que l'industrie participe aux échanges, mais...

La présidente: Ce ne sont pas les territoires, mais des entreprises privées qui ont construit les routes.

Mais poursuivez.

Mme Lisa McDonald: Et votre réponse... Pardon? Le nombre?

Mme Lesley Williams: Votre autre question concernait les cartes?

La présidente: Je voulais savoir quelles régions de l'Arctique n'avaient pas été cartographiées. Sur quelles régions les géosciences devraient-elles s'attarder?

Mme Lesley Williams: Je dirais certainement le Nunavut, étant donné que le territoire n'a fait l'objet...

La présidente: Tout le territoire?

Mme Lesley Williams: ... d'aucun relevé géologique, mais, bien entendu, la géocartographie pourrait être améliorée dans les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon.

La présidente: Je vous ai réclamé une carte pour savoir où intervenir, car nous n'allons évidemment pas cartographier toutes les régions. Certaines d'entre elles doivent déjà l'avoir été.

La troisième question portait sur la capacité. Combien d'Autochtones, d'Innus et de membres des Premières Nations travaillent dans le domaine de l'exploration et sont entrepreneurs? Comment encourager un plus grand nombre d'entrepreneurs et de travailleurs locaux à se lancer dans l'exploration?

Mme Lesley Williams: Nous n'avons pas ce nombre. Il est difficile à obtenir, surtout en ce qui concerne l'exploration. Ce n'est jamais facile d'obtenir des nombres exacts pour des choses du genre.

Pour ce qui concerne le travail que notre association et nos membres font, nous travaillons à coopérer avec les partenaires communautaires afin de relever la participation de diverses façons. Il existe différents programmes d'aide aux prospecteurs et de renforcement des capacités, non seulement offerts par les gouvernements à la grandeur du pays, mais aussi par nos membres.

La présidente: D'accord.

C'est maintenant au tour d'Arnold Viersen de poser des questions.

M. Arnold Viersen (Peace River—Westlock, PCC): Merci, madame la présidente.

Merci à nos invités d'être venus.

J'ai juste une petite question. Avez-vous un exemplaire de votre mémoire prébudgétaire aujourd'hui?

Mme Lisa McDonald: Il se trouve sur notre site Web; nous nous ferons un plaisir de vous en fournir une copie.

M. Arnold Viersen: Oui, s'il vous plaît, remettez-le nous. Je suis allé chercher la version sur le Web. La recommandation n° 2, celle qui suggère de « régler le déficit sur le plan de l'infrastructure en rehaussant les investissements stratégiques dans l'infrastructure [essentielle] des transports et de l'énergie » se rapporte tout à fait aux travaux du Comité. J'aimerais beaucoup l'avoir.

Êtes-vous d'accord pour dire que la recommandation n° 2 est particulièrement pertinente dans ce cas?

Mme Lisa McDonald: Oui, c'est clair. Nous allons vous en fournir un exemplaire.

Comme vous dites, la recommandation n° 2 dans notre mémoire prébudgétaire porte directement sur nos remarques et sur les sujets que nous avons abordés aujourd'hui.

M. Arnold Viersen: Merci.

Je vais donner le reste de mon temps à mon collègue.

M. Kevin Waugh (Saskatoon—Grasswood, PCC): Merci.

J'ai deux questions pour M. Proctor.

Vous avez dit que vous aviez augmenté la capacité à large bande au Nunavut. Combien cela a-t-il coûté à votre entreprise au cours de la dernière année?

M. Dean Proctor: Au cours de la dernière année?

M. Kevin Waugh: Oui. Vous avez dit que vous étiez maintenant branchés.

M. Dean Proctor: Au cours des trois dernières années, nous avons dépensé... Nous venons de terminer un programme d'investissement de 75 millions de dollars, soit 35 millions de dollars du gouvernement du Canada qui a fait directement appel à Telus pour la capacité satellite...

M. Kevin Waugh: D'accord.

M. Dean Proctor: ... et 40 millions de dollars de notre propre financement. Nous avons payé bien plus que notre part, qui devait s'élever à 13 millions de dollars. Nous avons dépensé 27 millions de dollars de plus pour mettre en place un réseau 4G LTE ainsi qu'un réseau 2G GSM — c'est plus pour la téléphonie...

● (1730)

M. Kevin Waugh: Oui.

M. Dean Proctor: ... mais la technologie 4G LTE est la technologie mobile qui est la meilleure et la plus récente — et pour relever nos installations satellites et notre infrastructure sur le terrain.

Comme je l'ai dit, il a fallu 75 millions de dollars sur les trois dernières années pour amener la technologie mobile et de large bande la plus récente à chacune des 25 collectivités.

M. Kevin Waugh: Je vois vos plans de LTE intitulés « avion de brousse », « route de glace », « attelage de chiens », « raquette »...

M. Dean Proctor: Des noms accrocheurs.

M. Kevin Waugh: Si vous me le permettez, comment diable gagnez-vous de l'argent? Où trouvez-vous votre argent? Êtes-vous subventionné par votre entreprise énergétique? Il n'y a personne là-haut.

M. Dean Proctor: Eh bien, nous essayons de garder notre nombre d'employés au minimum de ce dont nous avons absolument besoin. Nous ne sommes pas gonflés, loin de là. Je pense que la plupart d'entre nous jouons de multiples rôles et nous aimons beaucoup le faire. Nous investissons grandement dans la technologie, ce qui aide, en fait, à réduire les problèmes à long terme et à économiser de l'argent. Au lieu d'attendre que quelque chose brise pour ensuite passer à la chose suivante, nous investissons à l'avance. C'est incroyable à quel point la planification — la bonne planification, les plans d'investissement adéquats — peuvent vous aider à gagner de l'argent.

Nous sommes compétents; je ne ferai pas preuve de fausse modestie.

M. Kevin Waugh: J'ai vu les prix que vous avez gagnés.

M. Dean Proctor: Merci.

Il faut nombre de personnes brillantes pour échanger des idées. En fait, juste avant de venir ici, nous avons participé à une séance de planification pour soulever un certain nombre de points. Je n'entrerai pas dans les détails, mais les gens n'ont pas peur de faire part de leurs idées. Ils peuvent se crier après ou se féliciter les uns et les autres.

M. Kevin Waugh: Combien coûte un téléphone là-haut? Il faut que je vous pose la question parce que...

M. Dean Proctor: La semaine prochaine...

M. Kevin Waugh: Où obtenez-vous vos téléphones, première des choses, et combien vous coûtent-ils par mois?

M. Dean Proctor: Nous les obtenons au même endroit que tout le monde.

Et nous avons des plans de service de 25 \$ pour commencer.

M. Kevin Waugh: Je vois cela.

M. Dean Proctor: En gros, vous avez droit à des appels illimités pour 25 \$ par mois au Nunavut. Les données commencent à 50 \$ par mois avec la téléphonie.

M. Kevin Waugh: Je sais, c'est tout...

M. Dean Proctor: C'est 80 \$ pour en avoir plus et 120 \$ par mois pour en avoir encore plus. Ce n'est pas subventionné par le gouvernement. C'est avec notre propre financement que nous avons mis ce système en place. Nous gérons un réseau extrêmement efficace et nous réussissons toujours à en tirer des profits. Ces prix,

dont nous sommes très fiers et que nous voulons crier sur les toits, sont concurrentiels et souvent meilleurs que les prix que vous trouvez dans le Sud du Canada.

M. Kevin Waugh: J'allais simplement dire que j'aimerais montrer cela à Bell, à Telus et à Rogers.

M. Dean Proctor: Ne le leur montrez pas trop rapidement.

Des députés: Oh, oh!

La présidente: Sur cette note très intéressante, nous devons nous dire au revoir.

[Français]

Je vous remercie tous.

[Traduction]

Merci d'être venus. *Meegwetch*. Ce fut une discussion très intéressante.

Meilleurs voeux de succès et merci encore d'être venus à Ottawa.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante : <http://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its Committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its Committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <http://www.ourcommons.ca>